



AVIS

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

L'ADMINISTRATION COMMUNALE FAIT SAVOIR QUE:

Monsieur et Madame Yves FARENEAU-KEVERS

Rue Cyrille Bauwens, 37 A 1390 Grez-Doiceau

ONT INTRODUIT UNE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME AYANT TRAIT A UN TERRAIN

SIS Rue Cyrille Bauwens 37 à 1390 Grez-Doiceau

CADASTRE SOUS 4 ème division, section A, parcelle 259 T 3

LE PROJET CONSISTE EN: la **construction d'une annexe**

ET PRESENTE LES CARACTERISTIQUES SUIVANTES :

**art. 113 du CWATUP: 3 dérogations au lotissement Vanbever
(gabarit et pente de toiture - parti architectural - matériaux vitrage et
toiture verte)**

↪ Le dossier peut être consulté à l'Administration communale, au Service Urbanisme,
**LES JOURS OUVRABLES DE 9H00 A 12H00 SAUF les 25 et 26 décembre 2009 et
les 1^{er} et 2 janvier 2010.**

↪ Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal de et
à 1390 Grez-Doiceau **DU JEUDI 17/12/2009 AU JEUDI 07/01/2010.**

↪ Les réclamations et observations orales peuvent être formulées **LE 07/01/2010 DE 10
HEURES A 12 HEURES** à l'Administration communale.

↪ Des explications techniques seront fournies **LE SAMEDI 19 DECEMBRE 2009 DE 10
HEURES A 12 HEURES** à l'Administration communale, au Service Urbanisme.

1390 Grez-Doiceau, **14/12/2009**

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Y.STORMME

A. CLABOTS